

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Band:** 32 (1903)

**Heft:** 6

**Rubrik:** Chronique scolaire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Elle est une diffamation, surtout à l'adresse des maîtres que le sort a placés à la tête d'une école réunissant tous les degrés. Car, l'instituteur obligé de diriger une de ces classes est tellement surmené par son travail qu'il lui est difficile, pour ne pas dire impossible, de tout expliquer, s'il veut remplir sa mission selon les exigences de nos lois et règlements scolaires. Et la plupart des instituteurs ont à cœur de parcourir tout le programme; ils veulent remplir consciencieusement leurs devoirs. Preuve les paroles suivantes extraites du compte rendu de la Direction de l'Instruction publique pour 1901 :

« Puisque nous sommes à parler des écoles rurales, notre devoir — c'est un inspecteur qui parle — nous force à déclarer que nous admirons sans aucune réserve les maîtres chargés de ces classes réunissant les élèves de 7 à 16 ans, de ces classes mixtes surtout où le programme diffère encore pour chaque sexe et qui, malgré toutes les difficultés, parviennent à des succès égaux, parfois même supérieurs à ceux des écoles où les maîtres ne sont chargés que d'un seul cours. Pour arriver à ces résultats, il a fallu à ces maîtres un travail opiniâtre, une très sérieuse préparation de leurs leçons, une exactitude mathématique et une persévérance que les obstacles ont sans cesse grandie. »

A une autre fois.

PETRUS.

---

## Chronique scolaire

---

**Allemagne** — Des recherches faites par des médecins dans les écoles primaires de Reydto ont démontré que, sur 5300 enfants il n'y a que le 4,37 % qui ont de bonnes dents. Chez les élèves examinés, on a trouvé 30 000 dents malades. Une instruction sur l'hygiène de la bouche et des dents a été donnée à tous les enfants.

**Brésil.** — Dans le voisinage de San-Paulo, contrée magnifique, favorisée d'un climat d'Italie, une dizaine d'honnêtes familles suisses forment une colonie, l'*Helvétia*, et possèdent un territoire très étendu où l'on admire les superbes plantations de café, de vastes champs de maïs, des prairies magnifiques et quelques restes de forêts vierges. Ces familles ont formé un cercle scolaire et cherchent pour leur trentaine d'enfants un instituteur suisse d'origine.

**Saint-Gall.** — Le D<sup>r</sup> Müller, membre du Conseil d'éducation du canton de Saint-Gall, a publié en 23 pages une « Introduction concernant les soins à donner à la santé de la jeunesse des écoles. » Cet écrit a été remarqué au delà de nos frontières : une feuille pédagogique allemande en a reproduit une partie. Voici ce que le D<sup>r</sup> Müller dit au sujet des yeux :

Les bancs de l'école doivent être placés de sorte que la

lumière arrive du côté gauche et qu'une fausse lumière ne vienne pas fatiguer ni aveugler les yeux de l'élève. L'éclairage de face est inadmissible.

Là où le soleil donne directement sur les livres ou les cahiers, il faut en diminuer l'éclat en abaissant les stores ou en employant d'autres préservatifs analogues. Les leçons d'écriture et de dessin doivent se donner aux heures du jour les plus claires.

Dans la lecture, les travaux manuels et écrits, l'éloignement normal entre l'œil et les instruments de travail doit être de 30 cm. Il ne peut être fait d'exception que pour les myopes.

Le port de lunettes ne doit être admis que sur l'ordre du médecin.

Il est recommandé d'employer, pour écrire, des plumes et de l'encre noire depuis la troisième classe, au plus tard.

**Schaffhouse.** — Les autorités scolaires du canton de Schaffhouse ont décidé d'interdire dorénavant aux instituteurs de donner aux enfants, le dimanche, des devoirs à domicile.

**Neuchâtel.** — D'après un travail de M. Léon Latour, inspecteur, les résultats des examens pédagogiques des recrues neuchâteloises de 1902 sont les suivants :

Note moyenne de *lecture* 1,17; de *composition* 2,03; de *calcul* 1,95; de *connaissances civiques* 2,09. La note moyenne générale — d'après le système de calcul du Bureau fédéral de statistique — serait ainsi de 7,84. Les résultats enregistrés en 1902 sont, à peu de choses près, les mêmes que ceux de l'année précédente.

---

## DEUX AMIS

---

*Dans la sombre forêt, de leur pas machinal,  
Ils remontaient les deux le chemin communal.  
Le cheval chancelait et la tête baissée  
Traînait péniblement la voiture chargée.  
Un brave montagnard de l'épaule poussait  
D'un effort continu quand la roue enfonçait.  
— Hô ! cria-t-il enfin, de sa voix bienveillante  
Souffle un moment, Coco, la charge est fatigante !  
Attentive, aussitôt la bête s'arrêta ;  
De la main, le vieillard, s'approchant, la flatta !  
C'était un vieux bidet à l'échine cassée  
Offrant d'un maigre flanc la surface tannée. ;*